



Recours Quand erreur versement ij du a l'organisme

Par **ESPACEBLEU**, le **05/10/2014 à 11:50**

Bonjour actuellement en accident du travail je perçois mon salaire intégral par employeur subrogation et j'ai perçu des ij accident du travail complémentaires par msa les dernières ij versées l'ont été intégralement a mon employeur et ce dernier a alerté la msa sur le fait qu'ils avaient fait une erreur sur le taux journalier . Peuvent ils s'ils s'avèrent exact qu'ils ont fait une erreur me réclamer les sommes d ij complémentaires qu'ils m'ont versé ? Sachant que je n'ai plus de trésorerie ? Merci de vos éclaircissements

Par **aguesseau**, le **05/10/2014 à 13:28**

bjr,
si vous avez reçu un trop perçu, peu importe d'ou vient l'erreur, vous devez rembourser.
imaginez que la situation soit inversée.
par contre si l'erreur n'est pas de votre fait, vous devriez négocier un échancier avec l'organisme fautif.
cdt